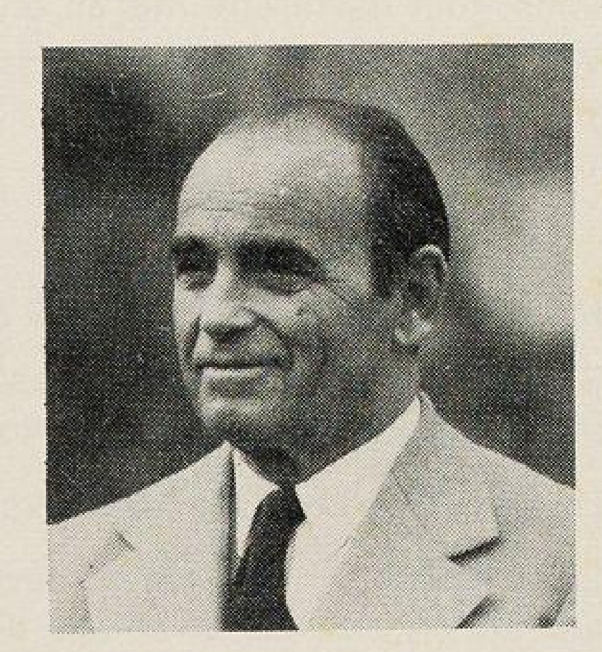
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

5e CIRCONSCRIPTION
ARRONDISSEMENT DE MAMERS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DU 12 MARS 1978



Pierre LARDEYRET

Conseiller Général de la Sarthe,

Chevalier dans l'ordre national du Mérite – Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques.

Candidat pour l'Union de la Majorité, présenté par le Parti Républicain.

Électeurs, Électrices,

L'élection au Sénat de M. Michel d'Aillières a conduit à ma désignation par les instances départementales et nationales du Parti Républicain (anciennement Républicains Indépendants – dont M. Michel d'Aillières est le Président dans la Sarthe), comme candidat à sa succession à l'Assemblée Nationale.

Depuis ma première élection au Conseil Général en 1958, alors jeune médecin, j'ai toujours été l'homme d'une seule appartenance, ayant toujours apporté mon soutien à M. Michel d'Aillières, puis à M. Valéry Giscard d'Estaing, dès qu'il fut Secrétaire d'État.

Dans la compétition qui s'instaure aujourd'hui, M. Raymond Barre, le chef du Gouvernement, m'encourage de son soutien personnel.

Fort de ces différents appuis, j'ai résolu d'être candidat.

J'ai fait ce choix car j'ai la conviction de pouvoir être **efficace** dans trois domaines principaux :

I. – Le service rendu aux électeurs
II. – La création de nouveaux emplois
III. – La défense des libertés et le progrès de la justice.

I. – RENDRE SERVICE A TOUS

La profession de médecin en milieu rural, puis la responsabilité de Conseiller Général, m'ont permis d'apprendre à connaître profondément, depuis 20 ans, la vie et les problèmes des habitants de notre région.

Si je suis élu, j'abandonnerai mon activité médicale, afin de pouvoir me mettre au service de la population **de toute la circonscription. Chaque semaine**, je tiendrai **une permanence dans chaque canton.**

Mon suppléant, Joseph Trubert, agriculteur à Saint-Longis, m'apportera sur toutes les questions le point de vue des exploitants agricoles.

Je serai aidé dans ma tâche par l'un de mes six enfants, spécialiste des questions économiques, qui deviendra mon attaché parlementaire. Lorsque je serai à Paris, mon fils Guy sera à votre disposition pour vous aider et vous rendre service.

II. – REVITALISER NOTRE RÉGION

Notre région souffre actuellement d'une sous-industrialisation, notamment dans le domaine agro-alimentaire, qui devrait être la grande ressource de notre circonscription.

En contribuant à lever les obstacles actuels à l'industrialisation, je m'emploierai à favoriser par tous les moyens l'implantation de nouvelles industries. Je procéderai par exemple à un inventaire des besoins locaux mal satisfaits.

Je m'efforcerai, par diverses incitations, de stimuler les jeunes les plus capables afin qu'ils créent, en se mettant à leur compte, une richesse économique pour la région. **L'artisanat, notamment, devra être sauvegardé et encouragé.**

La création de nouveaux emplois permettra ainsi de maintenir les jeunes au pays, et à l'économie locale de se développer.

Enfin, tout devra être mis en œuvre pour permettre aux agriculteurs d'atteindre une véritable parité de revenus et de mode de vie avec les autres catégories sociales, et à la profession, de conserver tous ses attraits.

III. – PROGRESSER VERS PLUS DE JUSTICE ET DE LIBERTÉ

Sur le plan national, je défendrai la société de libertés à laquelle nous sommes profondément attachés, et m'emploierai à favoriser la **promotion des responsabilités individuelles.**

La propriété devra être préservée comme une valeur essentielle et inaliénable.

La liberté de l'enseignement devra être non seulement défendue mais développée, en donnant aux établissements davantage d'autonomie tout en leur garantissant la sécurité financière. La concurrence entre établissements devra être favorisée.

Enfin, il faudra, **par une limitation de l'emprise de l'État et de l'Administration, redonner aux Français et aux jeunes le goût d'entreprendre.** Dans le même esprit, il conviendra de donner aux responsables locaux davantage de moyens pour exercer efficacement leur mission.

Une véritable politique familiale de la femme devra être mise en place, afin de lui permettre d'être financièrement indépendante et de pouvoir mieux se consacrer à l'éducation de ses enfants. A cet effet, les possibilités de travail à mi-temps devront être développées.

Cette politique s'accompagnera d'une réduction progressive des disparités de revenu entre les Français, par une augementation plus rapide des bas salaires.

Ainsi, pourrons-nous construire une France plus unie et plus juste, et permettre à chacun d'accéder, demain, à une véritable qualité de la vie.

Tel est le programme que je m'engage à soutenir
si vous m'accordez votre confiance
le 12 mars.

Pierre LARDEYRET.

Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

BELLANGER IMP. LA FERTÉ - BERNARD